

# CCDC 29

## Un guide de la préqualification

2 0 1 6

Le Comité canadien des documents de construction (CCDC) est un comité national conjoint qui est responsable de l'élaboration, de la production et de la révision des documents normalisés de la construction, tels les contrats, les formules et les guides. Créé en 1974, le CCDC est composé de deux représentants des maîtres d'ouvrage, dont un du secteur privé et l'autre du secteur public, ainsi que de membres bénévoles nommés par les quatre organisations nationales suivantes :

- \*L'Association canadienne de la construction;
- \*L'Association des firmes d'ingénieurs-conseils – Canada;
- \*Devis de construction Canada;
- \*L'Institut royal d'architecture du Canada;

De plus, un avocat de la section du droit de la construction de l'Association du Barreau canadien siège au comité à titre de membre d'office.

\* Tous les documents du CCDC portent le sceau d'approbation des quatre organisations nationales constituantes.

Le présent Guide est offert à titre de service à l'industrie et offre uniquement des renseignements d'ordre général. Il n'a pas pour objet de fournir des conseils juridiques et le lecteur ne doit pas l'utiliser à cette fin. Il est recommandé de toujours consulter un conseiller juridique qualifié pour tout problème découlant de circonstances particulières. Le CCDC n'est pas responsable des erreurs ou omissions.

Pour de l'information générale sur le Comité canadien des documents de construction (CCDC), les documents publiés par le CCDC et l'élaboration et l'utilisation adéquate des documents normalisés du CCDC, veuillez consulter le site Web du CCDC ([www.ccdc.org](http://www.ccdc.org)).

Les guides du CCDC sont le fruit d'un processus consensuel et visent à réaliser un équilibre entre les intérêts des divers participants aux projets de construction. Ils sont un reflet des pratiques recommandées dans l'industrie. Ils ne traitent pas de situations ou de circonstances précises ni ne constituent des avis juridiques ou autres. Le CCDC et ses organisations constituantes déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de dommage résultant de leur utilisation.

### **Tous droits réservés, CCDC 2016**

Toute reproduction, même partielle, sans la permission écrite du CCDC est interdite.



**RAIC | IRAC**  
Architecture Canada

## **REMERCIEMENTS**

Le CCDC remercie l'Ontario General Contractors Association, dont la publication intitulée « A Guide to Prequalification of Contractors » a inspiré une partie du contenu du présent Guide de la préqualification.

## TABLE DES MATIÈRES

- 1 Introduction
- 2 Définitions
- 3 But de la préqualification
- 4 Types de préqualification
- 5 Types de demandes de qualification
- 6 Principes de la préqualification
- 7 Préparation des documents d'une demande de qualification (DDQ)
  - 7.1 Annonce ou lettre d'invitation
  - 7.2 Demande de qualification
  - 7.3 Description du projet
  - 7.4 Critères de préqualification
  - 7.5 Exigences de la réponse à une demande de qualification
  - 7.6 Séances d'information
  - 7.7 Addendas
- 8 Évaluation et sélection
  - 8.1 Directives de l'évaluation
  - 8.2 Avis aux répondants relatifs aux résultats
  - 8.3 Comptes rendus aux répondants
  - 8.4 Appel d'offres ou demande de proposition
  - 8.5 Examen des leçons apprises
- 9 Documents de référence
- 10 Annexes
  - Annexe A – Exemple d'une annonce
  - Annexe B – Exemple d'une lettre d'invitation
  - Annexe C – Exemple d'un formulaire d'évaluation